

# Communiqué

## Essai pilote de vente régulée de cannabis

### Cann-L : le point après deux ans d'activité

Depuis l'ouverture du point de vente il y a deux ans, 1700 adultes qui consomment déjà régulièrement du cannabis se sont inscrits au projet pilote Cann-L. 225 kilos de cannabis contrôlés ont été vendus, soit environ 18% de la consommation estimée à Lausanne. Ces résultats positifs confirment la pertinence du modèle de vente régulée mis en œuvre avec Cann-L, qui concilie protection de la santé, réduction des risques et lutte contre le marché illégal. Forte de ces constats, la Municipalité va demander à l'Office fédéral de la santé publique la prolongation du projet pilote jusqu'à mi-2029.

«Deux ans après l'ouverture du point de vente Cann-L, les résultats sont très positifs avec 1700 personnes inscrites. Les personnes bénéficient de produits contrôlés et de conseils sur leur consommation. 225 kilos de cannabis ont été vendus, ce que nous estimons à environ 18% de la consommation à Lausanne» explique Émilie Moeschler, conseillère municipale, chargée des sports et de la cohésion sociale. «En 2024, cela représentait près de 950'000 francs soustraits au marché illégal et le montant sera encore plus important en 2025. Aucun incident lié à Cann-L ne m'a été rapporté par la police» précise Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal chargé de la sécurité et de l'économie.

#### Des participantes et participants aux profils variés

La moyenne d'âge des participantes et participants se situe à 36 ans (entre 18 et 82 ans) et environ 80% sont en emploi ou en formation. Les femmes représentent un peu moins d'un quart de l'effectif. «Plus nous avons de personnes, plus nous pouvons étudier les effets de notre modèle sur la consommation et l'état de santé des participantes et participants», commente Frank Zobel, directeur adjoint d>Addiction Suisse, partenaire scientifique du projet pilote de la Ville de Lausanne.

Les participantes et participants ont accès à des produits cultivés localement dans des exploitations bio. Ils sont contrôlés et disponibles avec différents taux de THC. La quantité moyenne de cannabis consommée est restée stable durant les premiers mois de participation et près d'un quart de l'herbe/des fleurs vendues ont un taux de THC de moins de 10%, ce qui est nettement inférieur au marché illégal. Des e-liquides, des huiles et des vaporisateurs sont proposés pour permettre de réduire certains risques liés à la consommation de cannabis avec du tabac sous forme de joints.

#### Un projet pilote de santé publique et viable économiquement

Le projet pilote Cann-L repose sur un modèle de vente régulée à but non lucratif. Il est fortement orienté sur des objectifs de santé publique. Le personnel de vente est formé à la réduction des risques et à l'orientation vers les services spécialisés. Une cinquantaine de personnes participantes ont ainsi pris contact directement avec le médecin référent du CHUV pour des questions liées à leur consommation.

Le point de vente, ouvert le 11 décembre 2023, est autofinancé depuis plus d'un an et a permis la création de trois emplois directs. Les surplus liés à la vente alimenteront un fonds dédié à des mesures de politique communale en matière de drogues.

#### Un modèle qui inspire les réflexions cantonales et fédérales

Parmi les sept essais pilotes suisses, Cann-L se distingue par ses objectifs liés à la santé publique et une absence de but lucratif. Ses caractéristiques ont inspiré l'avant-projet de loi fédérale sur les produits du cannabis (LPCan), qui sera soumis au Parlement.

Le Canton de Vaud, qui co-finance la partie scientifique du projet, a mis en place une commission de contrôle des essais pilotes dans laquelle siègent les principales autorités de santé et de sécurité publique. Une méta-étude de l'OFSP portant sur tous les essais pilotes, qui a été menée par un consortium de recherche incluant l'UNIL, a quant à elle déjà rendu compte de certaines des qualités du projet Cann-L dans un second rapport à paraître fin 2025.

#### **Prolonger l'essai pour consolider les acquis**

Au vu des résultats, la Municipalité de Lausanne et Addiction Suisse déposeront l'an prochain une demande auprès de l'OFSP pour prolonger l'essai jusqu'à mi-2029. «Il s'agit d'éviter de renvoyer vers le marché illégal les adultes qui achètent aujourd'hui leur cannabis dans un cadre légal et sécurisé, tout en maintenant le contact avec un personnel formé à la réduction des risques», explique Émilie Moeschler. Cette prolongation permettra surtout d'examiner encore davantage des questions centrales en vue d'une éventuelle régulation du cannabis, telles que la fixation des prix et les effets du marché légal sur le marché illégal.

*Site du projet pilote : [www.cann-l.ch](http://www.cann-l.ch)*

La Municipalité de Lausanne

#### **Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Émilie Moeschler, conseillère municipale, direction des Sports et de la cohésion sociale, tél. 021 315 42 00**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction de la sécurité et de l'économie, tél. 079 964 27 39**
- **Salomé Donzallaz, responsable dispositif addictions, Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, tél. 021 315 71 40**
- **Frank Zobel, directeur adjoint, Addiction Suisse, tél. 079 859 67 21**

Lausanne, le 10 décembre 2025